

# Domaine ELBOURA

Taroudant 83000 B.P 259  
Maroc  
Phone : (+212) 528852443  
Fax : (+212) 528852306  
E-mail : [elboura@elboura.com](mailto:elboura@elboura.com)  
Site web : [www.elboura.com](http://www.elboura.com)

## Rapport social 2014

---



Ce présent rapport résume les efforts déployés par domaine ELBOURA pour offrir un meilleur environnement social et sécuritaire à ses employés. Nos activités sociales ont pour but d'assurer les bonnes conditions de travail tout en respectant la législation nationale et internationale en vigueur et les exigences de la norme SA 8000.

### **1. Le travail des enfants :**

Le travail des enfants de moins de 18 ans est interdit au domaine ELBOURA

### **2. Travail forcé et obligatoire, discrimination et pratiques disciplinaires :**

Aucun recours aux pratiques illégales (retrait de papiers, argent ou autres) n'a été noté, les employés sont libres de quitter le travail au domaine ELBOURA quand ils veulent.

Le sexe, la couleur de peau, la religion, l'ethnicité ou le handicap ne sont pas pris en compte au moment de recrutement. Cette consigne est bien respectée.

Notre règlement intérieur, signé par le fondé de pouvoir, les délégués du personnel et l'inspecteur de travail, concorde parfaitement avec les exigences des lois en vigueur et définit le cadre des mesures disciplinaires.

### **3. Liberté syndicale et droit de négociation collective :**

Les élections des délégués du personnel ont été organisées conformément à la législation marocaine. Les délégués élus participent régulièrement aux réunions des comités d'entreprise, comité sécurité et hygiène et aux réunions de la revue de direction.

Les réclamations/préoccupations du personnel sont transmises aux représentants de la direction à travers les délégués.



### **4. - Sécurité et hygiène :**

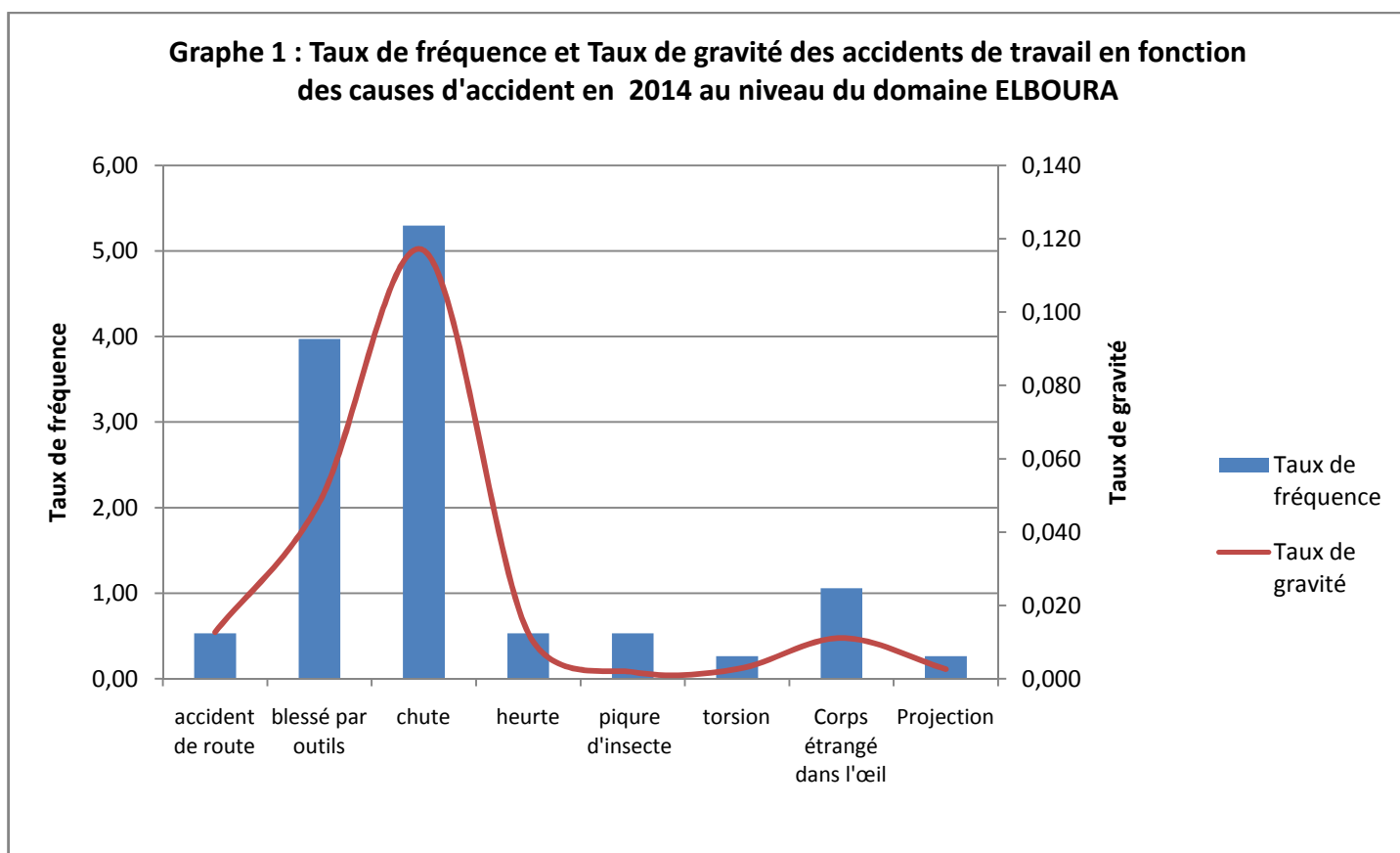
4.1 Mesures mises en place pour permettre des conditions de travail sûres :

- Comité de sécurité et hygiène : il se réunit au moins 4 fois par an. Le suivi des actions à entreprendre est sous la responsabilité du chargé hygiène et sécurité.
- Formations : ont été animées sur plusieurs thèmes liés aux conditions de travail : le bruit au travail, utilisation des pesticides, lutte contre incendie, hygiène du personnel et des locaux.
- Médecin de travail : Un rapport médical est remis annuellement, des visites médicales régulières sont assurées pour toutes les unités de production du domaine ELBOURA.

- Disponibilité des équipements de protection individuelle (EPI) : Les employés sont obligés de porter et utiliser les EPI convenables pour chaque poste/zone de travail : Gants ; masques ; lunettes ; chaussures de sécurité, ...etc.
- Entretien des équipements : vérifications des citernes et canalisation du gaz propane, matériel d'intervention en cas d'incendie, entretiens des engins mobiles, entretiens des échelles de cueillettes...etc.
- Sécurité incendie : la direction soucieuse de la sécurité des personnes et des biens, s'est engagée de doter ses locaux d'un système de sécurité incendie complet et conforme aux normes en vigueur.
- Risque sonore : Le bruit sonore est bien pris en considération par domaine ELBOURA, des relevés sonores ont été réalisés par le médecin de travail du domaine ELBOURA a fin de maîtriser le risque sonore.

#### 4.2 Situation des accidents de travail:

Le graphe 1 présente le taux de fréquence et le taux de gravité des accidents de travail en fonction des causes des accidents enregistrés au Domaine ELBOURA du 01/01/2014 au 31/12/2014. En total 47 accidents de travail ont été survenus.



Parmi les précautions à prendre pour que les accidents grave ou fréquent ne se reproduisent plus, le comité d'hygiène et sécurité a décidé de :

Point 1 : Pour les chutes de hauteur :

- Ajouter des crochets aux échelles.
- Procéder à la taille des arbres pour réduire leurs hauteurs.
- Former les ouvriers sur la méthode la plus sécurisée pour travailler, qui consiste à commencer la récolte du haut de l'arbre vers le bas.
- Les femmes qui récoltent doivent travailler plus sur les arbres à petites hauteurs.

Point 2 : Pour les blessures par outils:

- Veiller à ce que les ouvriers utilisent leur EPI (équipement de protection individuel) et consigner les résultats sur le registre de suivi du respect de port des EPI.
- Sensibiliser les ouvriers sur les risques présents à chaque poste de travail.

Point 3 : pour les risques de projection de produit chimique :

- Former le personnel sur la manutention et le transport des produits chimiques ;
- Former le personnel sur la méthode de chargement des batteries ;
- Mettre des fiches signalétiques du risque dans les zones de chargement.

## 5. Sécurité sociale :

Domaine ELBOURA s'efforce de faire tout ce qui est possible pour améliorer les conditions de vie des employés : cantines, transport du personnel, coopérative de consommation ; pèlerinage des retraités, sponsoring des enfants, chambre d'allaitement...

## 6. Temps de travail :

Domaine ELBOURA a fait un investissement important afin de réduire le nombre d'heures supplémentaires et d'éviter de travailler durant les jours de repos hebdomadaire.

Le temps de travail au sein des unités de production du domaine ELBOURA est respecté, sauf pour certains cas de travail de plus de 6 jours consécutifs détectés durant la période de pic d'activité (décembre-janvier-février), un PV d'accord avec les délégués du personnel a été établie dans ce sens selon la réglementation en vigueur.



## **7. Rémunération :**

La politique des salaires du Domaine ELBOURA reste toujours en harmonie avec la réglementation nationale et le plan d'action concernant le besoin en salaire de base des employés. Conformément au décret N° 2.14.343, le SMAG a été porté à 66,56 DHS à partir de 1er juillet 2014. Les primes de rendement sont allouées selon les procédures mises en place pour cette fin.

Domaine ELBOURA sponsorise les élèves de ses collaborateurs en leur consacrant des prix d'encouragement qui sont remis aux intéressés lors de la fête de fin de campagne : 'Maarouf'.

Des cadeaux sont remis aux collaborateurs partant en retraite lors de cette occasion.

## **8. Management :**

L'équipe de performance sociale est organisée comme suite :

- Représentant de la direction : est garanti du respect du domaine ELBOURA de toutes les exigences social (SA 8000, SMITA, NM 00.5.601);
- Coordinateur SA 8000 : est chargée de la planification du système, il est également le chargé d'hygiène et sécurité au travail en charge de tous les aspects H&S;
- Les représentants SA 8000 sont les garants de l'application des exigences SA 8000 au niveau des vergers et la station, et qui assure un contrôle du respect des exigences social.

Notre système de management social a beaucoup évolué grâce à:

- Des revues de directions sociales organisées périodiquement en présence des délégués des employés ;
- Une surveillance et vérification de façon continue de la conformité des exigences SA 8000 au niveau du domaine EL BOURA;
- Une synthèse, enregistrement et communication des résultats aux parties intéressées via le site web d'ELBOURA;
- La mise en place de la norme de la conformité sociale marocaine NM 00.5.601.